

Reflots ^{n°254}



www.mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Mai 2021



Questionnaire Reflets

Dans
ce numéro

Questionnaire

REFLETS : VOTRE MAGAZINE ÉVOLUE !

Questionnaire à retourner en mairie avant le 31 mai 2021.

Disponible également en ligne en scannant ce QR code.

Après des années de parution du magazine municipal Reflets, la Municipalité réfléchit à l'évolution de son contenu. Ce questionnaire, qui ne vous prendra que quelques minutes, a pour but de mieux connaître vos attentes afin d'y répondre le plus précisément possible.



1/ INFORMATIONS GÉNÉRALES :

LE NOM "REFLETS" VOUS CONVIENT-IL ?

- Oui Non

- Avez-vous une proposition ?

COMMENT ACCÉDEZ-VOUS AU REFLETS ?

- Par boîtes aux lettres Par Internet Aux accueils de la Mairie

JE LIS REFLETS :

- En totalité Seulement quelques articles Juste feuilleté Ne le lis pas

QU'ATTENDEZ-VOUS DE VOTRE BULLETIN MUNICIPAL :

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> De l'information locale | <input type="radio"/> De l'information nationale |
| <input type="radio"/> De visionner des photos d'évènements locaux | <input type="radio"/> De mieux connaître ma commune |
| <input type="radio"/> De connaître les services offerts | <input type="radio"/> De connaître les associations |
| <input type="radio"/> De découvrir les actions réalisées par la Municipalité | <input type="radio"/> De me divertir |
| <input type="radio"/> De m'instruire (histoire, géographie, juridique, technique, anecdotes...) | |

- Autre :

CHAQUE NUMÉRO VOUS DONNE-T-IL ENVIE DE LIRE LE PROCHAIN NUMÉRO :

- Oui Non

2 / LE CONTENU :

LES SUJETS VOUS SEMBLANT-ILS ?

- Globalement intéressants Moyennement intéressants Pas du tout intéressants

QUELS THÈMES D'ARTICLES PRÉFÉREZ-VOUS ?

- Édito du Maire Citoyenneté Environnement Santé Sécurité
 Associations Enfance et Jeunesse Démarches administratives Culture
 Activités économiques / Commerces État-civil

Autre :

QUELS STYLES D'ARTICLES PRÉFÉREZ-VOUS ?

- Portraits Informations brèves Reportages Interview
 Images légendées Dossier autour de thèmes

Autre :

J'AIMERAIS VOIR S'AJOUTER UNE NOUVELLE RUBRIQUE REFLETS

- Non
 Oui - Laquelle ?

3 / LE DESIGN :

JE TROUVE LA PRÉSENTATION GRAPHIQUE MODERNE :

- Tout à fait d'accord D'accord Pas d'accord
 Trop colorée Pas assez colorée

JE TROUVE LA PRÉSENTATION GRAPHIQUE CLAIRE :

- Tout à fait d'accord D'accord Pas d'accord

QUE PENSEZ-VOUS DE LA PROPORTION DU TEXTE PAR RAPPORT AUX PHOTOS ?

- Bonne proportion texte/photos Trop de texte, pas assez de photos
 Trop de photos, pas assez de texte

JE TROUVE LA TAILLE DE LA POLICE :

- Confortable Trop petite Trop grande

4/ VOTRE PROFIL :

Nombre de personnes dans le foyer..... qui lisent *Reflets* ?

VOUS ÊTES ?

- Un homme Une femme

VOTRE ÂGE :

- Moins de 16 ans Moins de 24 ans Moins de 44 ans Moins de 64 ans 65 ans et plus

J'HABITE VAUX-LE-PÉNIL DEPUIS :

- Quelques mois Moins de 3 ans Entre 3 et 6 ans Entre 6 et 10 ans 10 ans et plus

La Ville vous remercie d'avoir pris de le temps de répondre à ce questionnaire.

Édito du Maire

Communiquer en temps de Covid



L'un des axes de notre programme est de dynamiser notre communication afin de mieux partager la vie de notre ville avec ses citoyens. L'un des axes de notre programme est de dynamiser notre communication afin de mieux partager la vie de notre ville avec ses citoyens. En ce sens, nous avons travaillé à la refonte de notre page Facebook, en y incluant notamment les actualités liées à la crise COVID. Le magazine papier Reflets, distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres, reste notre principal canal pour informer tous les Pénivauxois. Ainsi, vous trouverez dans ce numéro de mai, un questionnaire vous permettant de donner votre avis pour faire évoluer Reflets au plus près de vos attentes. L'organisation de réunions publiques étant rendue impossible du fait de la situation sanitaire depuis plus d'un an, nous souhaitons permettre à chacun de donner son avis sur les grands projets qui animent notre ville. Ainsi, le Reflets du mois d'avril contenait un questionnaire au sujet du projet d'étude patrimoniale concernant les bâtiments de la Mairie et des Communs du château. Cette étude, contrairement à ce qui a pu être dit, a été présentée aux élus et aux agents en 2020. Des vidéos informatives, ainsi que des flyers et QR code, ont été mis à disposition chez les commerçants pour un accès facilité. Vous avez ainsi pu voter pour votre "scénario" préféré et nous reviendrons vers vous pour le cahier des charges et le volet financier. C'est également avec le Comité citoyen que nous avançons sur le projet du Bois Gaston Dumont et de la Plaine des Jeux. Le cahier des charges se construit grâce aux propositions de ce Comité, formulées sur le groupe Facebook dédiée. Des réunions thématiques sont ainsi prévues en juin prochain, lorsque nous pourrons à nouveau nous réunir. Plus que jamais, nous restons mobilisés au service des Pénivauxois : construisons ensemble ces projets d'avenir indispensables à notre ville.

Henri de Meyrignac,
Maire de Vaux-le-Pénil



LE COIN DES COMITÉS CITOYENS

Comité Citoyen du Bois Gaston Dumont et de la Plaine des Jeux (Buissonnière)

Mardi 13 avril, le Comité de Pilotage (COFIL) s'est réuni pour prendre connaissance de toutes les propositions et suggestions reçues à ce jour. L'ensemble des membres du COFIL tient à remercier les participants pour la qualité du travail fourni. Ces propositions sont d'ores et déjà introduites dans le projet d'aménagement des 30 hectares. Si les conditions sanitaires le permettent, une réunion se tiendra sur site durant le mois de juin.



CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 6 MAI À 20H À LA BUISSONNIÈRE

Renseignements au 01 64 10 46 94



Commémoration du 8 mai

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, la guerre prend officiellement fin sur le continent européen le 8 mai 1945.

2021 marquera le 76^{ème} anniversaire de cette date importante. Une cérémonie d'hommage sera rendue au monument aux morts. Au vu des conditions sanitaires, la commémoration se déroulera sans public.

Zoom sur les campagnes d'affichage

Durant le mois d'avril, nos panneaux d'affichage se sont parés d'une campagne pleine d'humour pour rappeler l'importance du port du masque !

Alors, plutôt team panda, chat ou chiens ?

À venir : une campagne positive haute en couleur pour apporter de la légèreté dans nos rues.



Les réserves de sang au plus bas : mobilisons-nous !



Les réserves de sang sont aujourd'hui en dessous de la barre des 100 000 poches de sang alors qu'il faudrait qu'elles atteignent 110 000 pour permettre à l'EFS (Établissement Français de Sang) de garantir sa mission auprès des patients de manière sereine. Malgré la crise sanitaire, il est très important de rester mobilisé et de faire des dons régulièrement.

GLOBULES ROUGES, PLAQUETTES ET PLASMA : UN PEU DE PÉDAGOGIE

Le sang c'est la vie ! Il transporte l'oxygène, les nutriments (sucre, sels minéraux, vitamines...) et les hormones indispensables à la vie de nos cellules. Bien que liquide et à première vue uniforme avec sa couleur rouge, le sang est un tissu vivant. Il est constitué de plusieurs composants : globules rouges, globules blancs, plaquettes et plasma qui vont ainsi jouer des rôles différents dans l'organisme. C'est pour cela que pour chaque poche prélevée lors d'un don de sang, on parle de "produits sanguins". Chacun de ces produits sera utilisé différemment en fonction de la maladie des patients.

Le saviez-vous ? Avec un don du sang, vous pouvez sauver 3 vies !

DEPUIS LE DÉBUT DE LA CRISE SANITAIRE, L'EFS S'EST TRANSFORMÉ POUR ACCUEILLIR LES DONNEURS

La plupart des lieux de collecte proposent le don **sur rendez-vous** pour réduire le temps d'attente et mieux gérer la prise en charge de chaque donneur **via le site Internet dondesang.efs.sante.fr ou sur l'application Don de sang.**

Bien évidemment, toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre sur les collectes de sang pour éviter les risques de transmission du virus avec le port du masque obligatoire pour tous, accompagné de mesures de distanciations et d'hygiène renforcées.

QUELLE CASE COCHER SUR L'ATTESTATION ?

Vous êtes autorisé à vous déplacer pour donner votre sang au motif de "l'assistance aux personnes vulnérables" sur l'attestation dérogatoire, y compris pendant le couvre-feu à partir de 19h.

Ne tardez plus, devenez un héros du quotidien et partagez votre pouvoir de sauver des vies !

Pour trouver une collecte proche de chez vous, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou sur l'appli Don de sang.

(Source : www.dondesang.efs.sante.fr)



PERMANENCE GRATUITE DESTINÉE AUX MINEURS AU PALAIS DE JUSTICE DE MELUN

La consultation te permet d'être conseillé et d'avoir des réponses aux questions que tu te poses. Elle peut concerner toutes sortes de domaines de ta vie quotidienne ou familiale :

- ▶ Si tu as été victime ou témoin de violences intra-familiales.
- ▶ Si tu as été victime de racket ou d'une agression, à l'école ou ailleurs.
- ▶ Si tes parents se séparent : tu voudrais donner ton avis sur ton lieu de résidence et les conditions dans lesquelles tu vas les voir.
- ▶ Si tu es en contrat d'apprentissage et que tu as des problèmes avec ton employeur.
- ▶ Si tu as commis un vol et que tu dois être jugé par le Tribunal pour Enfants.
- ▶ Si tu dois comparaître devant un Conseil de discipline.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les permanences ont lieu le 1^{er} mercredi du mois au palais de justice de Melun (bureau R20) de 14h30 à 16h30. L'avocat te recevra seul.



UN NOUVEAU MÉDECIN AU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Bienvenue au Docteur Marguerite Mukendi qui a rejoint le Centre Municipal de Santé en avril. Son arrivée permettra d'accueillir les patients sur liste d'attente.

L'association Vaux chats lance un appel à la stérilisation



L'un des six sites dont s'occupent les bénévoles.

Tout au long de l'année, de nombreux chats, nés dans la rue ou abandonnés lâchement, peuplent les trottoirs de Vaux-le-Pénil. Rencontre avec l'association pénivauxoise Vaux Chats, qui protège les "chats libres" de la commune depuis 10 ans.

Chaque jour, moins d'une dizaine de bénévoles s'occupent des 25 chats errants connus de la ville. Afin de limiter leur multiplication, l'association procède à leur capture, puis les fait stériliser et identifier.

« Les chats sont ensuite soit relâchés dans leur habitat naturel d'origine et nourris afin de veiller à leur bien-être, soit, lorsque la sociabilisation est possible, placés en famille d'accueil et adoptés » explique Sandrine Walet, trésorière de l'association.

Pour autant, par manque de moyens humains et financiers, l'association ne peut procéder qu'à une vingtaine de stérilisation par an. Ainsi, en 10 ans, près de 200 chats ont pu être stérilisés.



LA STÉRILISATION, UN ACTE DE PROTECTION

La stérilisation est indispensable pour les femelles, qui peuvent avoir jusqu'à 20 chatons par an, mais elle l'est aussi pour les matous, dans leur intérêt et pour leur survie. En effet, un chat peut parcourir une dizaine de kilomètres lorsqu'il repère une chatte en chaleur, et donc traverser des zones dangereuses : routes, voies de chemin de fer...

Un chat non stérilisé vit en moyenne 2 ans seulement. En se battant, il peut contracter des maladies et des virus mortels, le contaminant lui, ses descendants ainsi que les femelles.

De même, l'identification de votre animal est rendue obligatoire par la loi. Considéré comme errant, il peut être conduit à la fourrière et, s'il n'est pas identifiable, potentiellement promis à l'euthanasie.



APPEL À BÉNÉVOLES POUR LA SAISON ESTIVALE

L'approche des beaux jours et des départs en vacances marque une hausse des abandons des animaux de compagnie. Pour rappel, l'abandon d'un animal est passible de 2 ans de prison et de 30 000 € d'amende. « Si le propriétaire n'a aucune autre solution, il est toujours préférable de se tourner vers des organismes spécialisés, comme la SPA ou les refuges. Un chat domestique est désarmé devant les dangers de la rue et court beaucoup de risques » précise Sandrine.

Toutefois, malgré ces solutions, cet été marquera comme chaque année l'apparition de nouveaux chats dans nos rues, souvent non stérilisés et affamés.

« Aujourd'hui, l'association est en difficulté et manque de personnel pour mener à bien ses missions, c'est pourquoi nous lançons un appel à toute personne désirant nous aider » confie Sandrine.

🐾 Pour apporter votre aide à Vaux Chats, contactez le 06 31 13 52 66 ou 06 72 87 14 73.

🐾 Pour découvrir les chats disponibles à l'adoption, rendez-vous sur la page Facebook : Association Vaux chats.

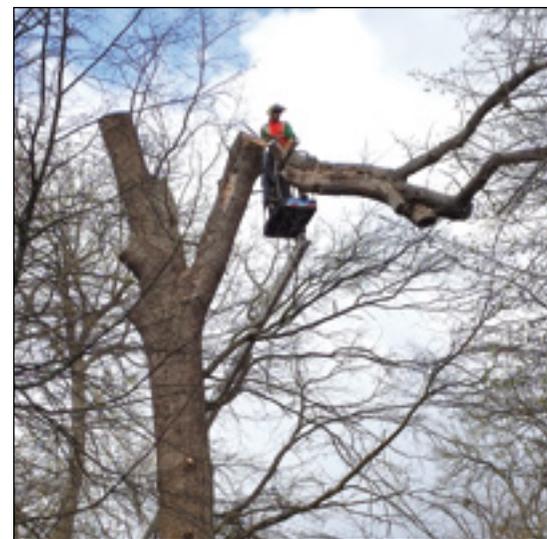


NID DE FRELONS, COMMENT RÉAGIR ?

Les beaux jours arrivent, la saison des insectes repart et les frelons asiatiques se remettent à construire comme chaque année de nouveaux nids. Aujourd'hui, aucun piégeage sélectif ne permet de capturer cet insecte invasif sans avoir des conséquences néfastes sur l'environnement.

Par conséquent, à la découverte d'un nid, contactez la mairie au 01 64 71 51 00.

Les services voirie-espaces verts se déplaceront pour analyser le nid (sa nature, sa dangerosité, son appartenance au domaine privé ou public...). Il sera ensuite détruit soit par les agents municipaux, soit par une entreprise chartée (formée et respectueuse des bonnes pratiques de destruction).



NOS SERVICES PRÉSERVENT LA BIODIVERSITÉ

Ces dernières semaines, plusieurs arbres ont dû être abattus (après expertise d'un cabinet spécialisé) afin d'assurer votre sécurité. Comme le veut la politique de la ville, un Prunus Padus (cerisier à grappes) a été planté en compensation. En fin d'année, 14 feuillus et 3 fruitiers seront également plantés le long de la coulée verte rue de la Talonnerie/rue du Bucher.

Suite à l'élagage des bois morts dans le parc François Mitterrand, des tas de bois habités par le Grand Capricorne (cf. Reflets n°252) ont été conservés pour protéger l'espèce et un hôtel à insectes sera bientôt installé.



Le service social évolue pour mieux vous accompagner



COORDONNÉES

22 rue Germain Siraudin
77000 Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 64 71 51 19

Courriel : social@mairie-vaux-le-penil.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Mardi et vendredi
de 8h30 à 12h

Le service social (CCAS) a pour mission d'accueillir, d'informer et de conseiller les usagers et/ou les familles sur les services et les aides liés à la dépendance, à la santé, au logement, à l'âge et au handicap.

« Convaincus qu'il faut accompagner les personnes en difficulté, mais également toutes celles qui basculent aujourd'hui dans les désagréments budgétaires et sociaux induits par la crise sanitaire, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune ont décidé de faire évoluer les aides sociales facultatives afin de toujours apporter les réponses les plus adaptées aux besoins des familles » explique Catherine Fournier, Maire adjointe spécialement en charge du logement et de l'action sociale.



DE NOUVELLES AIDES

Ainsi, 5 aides facultatives sont renforcées ou créées pour répondre aux besoins exprimés et favoriser l'accès aux droits :

- **L'aide alimentaire** sous forme de bons d'achat.
- **Les aides à l'enfance** pour l'ensemble des charges liées aux activités périscolaires et aux frais de garde dans les crèches municipales de Vaux-le-Pénil.
- **Les aides à l'adaptation de l'habitat** pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap.
- **Les aides pour faciliter l'accès** des personnes âgées de plus de 18 ans **aux associations culturelles, sportives et de loisirs** de la commune.
- **L'aide à l'hébergement d'urgence** permettant la mise à l'abri des personnes sans logis pendant les périodes de grand froid.

De nouveaux projets sont également en cours sur lesquels Reflets reviendra dans un prochain numéro.

À VOS CÔTÉS TOUTE L'ANNÉE

Dans le cadre de la veille sanitaire organisée par la Préfecture, le CCAS apporte un lien privilégié et un suivi personnalisé à toute personne âgée isolée, à toute personne en situation de handicap ou à mobilité réduite. Actuellement, une centaine de Pénivauxois sont inscrits au dispositif. Ce registre permet au CCAS de contacter et d'informer régulièrement les usagers lors des épisodes de canicule, de grand froid ou de tout autre événement (confinement, inondations...).

« Nous devons bâtir un monde collaboratif et participatif ; chaque jour des gens œuvrent dans l'entraide, souvent avec peu de moyens. Or nos vies sont liées les unes aux autres : solidarité et partage forgent notre humanité » conclut Maryse Audat, Conseillère municipale déléguée, notamment au logement et à l'action sociale.



Merci

La municipalité tient à remercier chaleureusement les associations Pénivauxoises ayant fait don de tout ou partie de leur subvention aux associations caritatives, dont le CCAS.



LE PLAN CANICULE 2021 EST LANCÉ

Le plan canicule, destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires liées aux fortes chaleurs, sera effectif du 1^{er} juin au 15 septembre.

Si vous êtes :

- une personne âgée (à partir de 65 ans, ou reconnue inapte au travail à partir de 60 ans),
- une personne en situation de handicap,
- une personne isolée à votre domicile,

faites-vous recenser dès à présent auprès du CCAS (vous pouvez également effectuer cette démarche pour une personne de votre entourage) en vous procurant le formulaire :

- Directement au service social
- Par téléphone : 01 64 71 51 19.
- Par mail : social@mairie-vaux-le-penil.fr

Pourquoi se faire recenser ?

En cas de phénomène caniculaire et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, le CCAS disposera de la liste des Pénivauxois susceptibles de bénéficier de l'intervention des services sociaux et sanitaires. Nos équipes pourront être, de cette façon, en lien régulier avec vous et surtout vous conseiller, en cas de besoin, sur les mesures à prendre.

Numéro utiles et gratuits

- **Canicule Info Service : 0 800 06 66 66 du lundi au samedi de 8h à 20h**
- **SAMU : 15**
- **POMPIERS : 18**
- **Numéro d'urgence : 112**

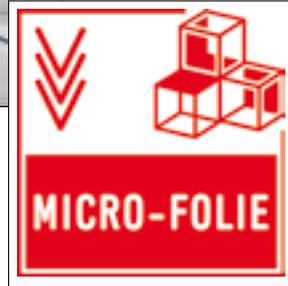
L'ACCOMPAGNEMENT À LA VACCINATION

Dès le mois de mars, le CCAS s'est mobilisé pour accompagner les personnes éligibles à la vaccination afin d'obtenir un rendez-vous au centre de vaccination de l'hôpital de Melun (situé 8 rue de Vaux) selon les créneaux ouverts par celui-ci, permettant ainsi la vaccination de plus de 130 personnes.

Vous avez 65 ans et plus, êtes personne fragile ou souffrez d'une pathologie ? Vous pouvez TOUS vous inscrire ou inscrire un proche dans la même situation en contactant le service social au 01 64 71 51 19 (du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Besoin d'aide pour vous déplacer ? Signalez-le auprès de votre interlocutrice, une solution pourra vous être proposée par l'intermédiaire de l'association pénivauxoise *Familles Laïques*.

Les Micro Folies du 1^{er} au 12 juin



Vous ne pouvez pas aller au musée, le musée vient à vous !

Ce dispositif s'articule autour d'un musée numérique : de nombreuses vidéos, sous forme de **micro-conférences** sont proposées pour aborder l'**Histoire de l'Art** de façon ludique et pédagogique. Les **visites virtuelles** sont assurées par un médiateur.

Sur cette quinzaine, **l'Arcature vous propose des visites numériques et artistiques autour de la nature** : les oiseaux, les fleurs, les insectes...

Programme complet à retrouver prochainement sur le site Internet de la Ville : www.mairie-vaux-le-penil.fr

POUR QUI ?

Pour tous, à partir de 5 ans, sur inscription uniquement au 01 64 71 51 46.

À NE PAS MANQUER

Samedi 12 juin de 19h à 20h30

Concert en plein-air au parc François Mitterrand

Pour clôturer l'évènement, rendez-vous est donné pour un concert de jazz manouche avec le groupe "Swingin' Partout".

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur.

Sport Passion, refaites le plein de sport cet été !



La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine relance le dispositif Sport Passion. Au programme, du 12 juillet au 27 août, sept semaines d'activités sportives variées pour les 6-17 ans : sports collectifs, sports nautiques et activités aquatiques, sports de raquettes et d'opposition, patinage, ou encore disciplines innovantes...

Les jeunes sont accueillis sur trois sites d'activités en fonction de leur âge :

- ▶ Boissise-le-Roi et Montereau-sur-le-Jard pour les 6-12 ans.
- ▶ Melun pour les 13-17 ans.

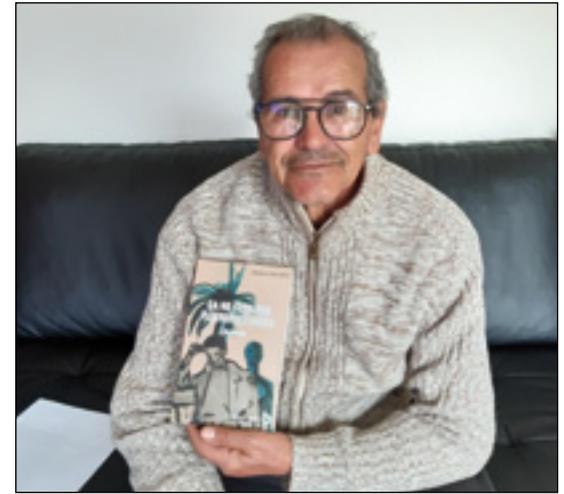
Le dispositif Sport Passion se distingue depuis plus de 20 ans grâce à un encadrement professionnel de qualité et des services annexes qui s'adaptent aux contraintes du quotidien des familles : navettes gratuites, garderie ou encore déjeuner et goûter sur site.

Inscriptions ouvertes à partir du lundi 17 mai (priorité pour les habitants de l'Agglo jusqu'au 4 juin).

Bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur melunvaldeseine.fr. La pré-inscription par téléphone est obligatoire au 01 64 79 25 41. Aucune inscription ne sera prise en dehors de ce premier contact téléphonique et avant le 17 mai.

La tenue et le contenu des activités et des services de Sport Passion sont conditionnés à l'évolution de la crise sanitaire.

MAKHLOUF BOUAICH, LA PASSION DES MOTS



Militant pour l'égalité Hommes-Femmes, fervent défenseur des Droits de l'Homme, ce Pénivaugeois originaire d'Algérie a fait de l'écriture son exutoire, sa thérapie.

Reflets : Pouvez-vous vous présenter ?

Makhlof Bouaich : Je suis natif d'un village de Kabylie, non loin de Bougie, ville dans laquelle j'ai passé le gros de mon adolescence. J'y ai vécu jusqu'à l'âge de 20 ans, cette ville reviendra souvent dans mes écrits. Mon parcours de vie est atypique. J'ai changé plusieurs fois de cap en commençant et interrompant des formations dans les domaines pour lesquels je croyais avoir la vocation.

Reflets : Vouliez-vous devenir écrivain quand vous étiez petit ?

Makhlof Bouaich : Oh ! que oui. Tout de suite après avoir lu *Le fils du pauvre* de Mouloud Feraoun et des extraits de *Les Misérables* de Victor Hugo, je me suis mis dans la tête d'imiter ces écrivains. J'ai commencé à écrire de la poésie, plus inspirée de celle de Baudelaire.

Reflets : Combien d'ouvrages avez-vous écrits ? Si vous deviez n'en sélectionner qu'un ?

Makhlof Bouaich : Depuis que j'ai eu la chance d'être sélectionné par un comité de lecture d'une maison d'édition, en 2000, j'ai fini 8 ouvrages. Si je dois sélectionner une œuvre, j'opterai pour la dernière en date, *Ça ne fera pas pleurer les anges*, l'histoire de jeunes migrants algériens qui, fuyant le terrorisme des années 90, ainsi que la terreur de l'État, se retrouvent dans des situations parfois inextricables. Il arrive parfois que le rêve soit encore plus dur que le cauchemar fui...

Reflets : Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui souhaite se lancer dans l'écriture ?

Makhlof Bouaich : Pour l'avoir vécu, je sais que beaucoup doivent avoir cette peur qui vous bloque. Une chose : dites-vous, qu'après tout, ce ne seront que des mots que vous poserez sur votre feuille momentanément blanche, foncez !

▶ **Retrouvez l'interview complète sur le site Internet : www.mairie-vaux-le-penil.fr**

À la rencontre de Jean-Paul Sanson, musicien dans nos écoles



Depuis 1999, Jean-Paul Sanson, du Conservatoire de musique, intervient auprès des écoles de la ville pour leur faire découvrir la magie de la musique. Rencontre avec ce passionné.

Reflets : Quel est votre métier et pourquoi l'avoir choisi ?

Jean-Paul : Je suis dumiste, je mène des séances d'éveil et de pratiques musicales collectives en partenariat avec les équipes enseignantes de la ville depuis plus de 20 ans maintenant ! Jouant de la basse, j'ai tout d'abord été musicien de scène. Puis des rencontres m'ont amené à franchir le portail d'une école primaire. De fil en aiguille, je m'y suis installé, après avoir passé le Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant.

Reflets : Comment organisez-vous vos interventions dans les écoles ?

Jean-Paul : J'interviens toutes les semaines auprès des élèves de moyenne section au CM2. En parallèle, j'enseigne aussi la basse et la formation musicale à l'école de musique, je peux donc suivre certains dès l'âge de 4 ans jusqu'à l'âge adulte !

Ces deux "casquettes" me permettent de faire le lien entre les écoles et le Conservatoire, notamment grâce aux spectacles de fin d'année qui sont l'occasion d'inviter des collègues musiciens à accompagner les enfants, voire faire jouer les élèves musiciens.

Reflets : Comment faites-vous découvrir les instruments aux enfants ?

Jean-Paul : L'école de musique propose à chaque enfant de moyenne et grande section 3 rendez-vous par an avec un professeur afin de découvrir des instruments. De plus, chaque fin d'année scolaire, les grandes sections sont invitées à passer une journée sur place pour en jouer "pour de vrai". Un enfant qui tient dans ses mains un instrument est un enfant... heureux !

Reflets : Qu'apporte la musique aux enfants ?

Jean-Paul : Tellement de choses... En premier lieu, du plaisir, de l'émotion. Personne ne ressort indemne après l'écoute d'une musique... Ensuite, l'éveil au monde du son et à la musique contribue à la détente, à l'écoute, à la coordination motrice, à l'acquisition et au développement du langage ainsi qu'au développement de la mémoire.

C'est aussi une activité sociabilisante. Chanter, danser, jouer ensemble, c'est faire attention à l'autre, l'aider, dialoguer avec lui. C'est enfin la découverte d'un patrimoine mondial, trésor de notre histoire à tous. Bref, faire de la musique à l'école, ça n'est pas seulement passer un bon moment, c'est aussi développer tout un tas de compétences indispensables au développement émotionnel, intellectuel, psychique, physique...



PORTES-OUVERTES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU 17 AU 29 MAI

Vous aimez le classique, le jazz, le rock et les musiques actuelles ? Ça tombe bien, le Conservatoire de musique vous propose tous ces styles ! Plus qu'une école, c'est un lieu de vie et d'échanges pour toutes les générations.

À partir de quel âge ? Dès 4 ans pour l'éveil musical, dès 7 ans pour la pratique instrumentale. On peut aussi apprendre à chanter en groupe, ou suivre un cursus de formation avant d'intégrer les orchestres et les ensembles (auxquels les musiciens confirmés ont un accès direct).

Renseignements auprès du secrétariat au 01 64 71 51 28 ou ecole.de.musique@mairie-vaux-le-penil.fr. Pré inscriptions sur place.

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur.

À L'ARCATURE EN MAI

- Café Parents samedi 22 mai
- Atelier jeunes parents
- Les contes du mercredi
- Les comptines à signer
- Dessine-moi une histoire
- La petite fabrique d'histoires
- La petite fabrique de films
- Les ludis
- Les mini-vendredis
- Gym'poussette
- Les ateliers de la bricole
- Une seconde vie pour nos objets



Le programme complet des activités et animations proposées à l'Arcature est disponible sur le site Internet de la Ville : www.mairie-vaux-le-penil.fr (rubrique Solidarité-Intergénération).

Renseignements et inscriptions au 01 64 71 51 46 et intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr.

LE COUP DE CŒUR DE LA LUDOTHÈQUE : "SOS NOISETTES"

À partir de 4 ans
2 - 6 joueurs
Partie : 15 minutes



Le but : réussir à retrouver les 6 noisettes cachées pendant l'automne.

Jeu de coopération et de mémoire, tout en couleurs, pour découvrir la saisonnalité (été/automne) grâce à un écureuil aimanté.

Jeu disponible à la Ludothèque parmi des milliers d'autres. Réservation sur rendez-vous par téléphone au 01 64 71 51 63 ou par mail : ludothèque@mairie-vaux-le-penil.fr



SAISON CULTURELLE 2020/2021 : REMBOURSEMENT DES SPECTACLES ANNULÉS

Les spectacles initialement prévus en mai et juin 2021 sont annulés / reportés. Il s'agit de : LSM vs LILY / Contes d'Espagne / Festival les pieds dans l'herbe.

Nous vous invitons à vous rendre dès que possible en Mairie sur rendez-vous uniquement au 01 64 71 91 28 muni d'une pièce d'identité, de vos billets, et d'un RIB.

En cas de nécessité, contactez par e-mail : billetterie.camvs@camvs.com

En campagne encore...

Ne nous y trompons pas, la campagne n'a jamais cessé. Depuis plusieurs mois, nous trouvons dans nos boîtes aux lettres des tracts de Mme Beaulnes Sereni et du groupe Notre bien commun : à quel dessein ?

Pour informer les Pénivauxois nous disaient-on.

En réalité, ces tracts n'ont pour unique objectif que de servir de moyen de propagande et de moyen d'exister.

Pendant ce temps, notre équipe majoritaire travaille à mettre en œuvre le programme pour lequel vous avez voté : la mise en place de l'étude patrimoniale, le recrutement de policiers municipaux, la création du Centre Médical de Santé et la recherche de médecins, le projet du bois Gaston Dumont avec la création du Comité citoyen, l'étude sur les caméras, le plan voirie, l'aide à la vaccination, sans oublier le travail quotidien pour les écoles et les services municipaux, tout cela dans un contexte de crise sanitaire majeure.

Nos amis, eux, travaillent pour leurs ambitions personnelles : devenir Conseillers départementaux.

Pourtant, ils avaient des projets pour les Pénivauxois, ne cessaient-ils de clamer. Mme Beaulnes Sereni par exemple, dont la seule délégation au Département est le Plan vélo, n'a pourtant rien proposé pour « sa ville, sa vie » ...

Notre bien commun, quant à lui, dont les délégations n'étaient pas virtuelles, a-t-il initié un quelconque projet ?

Vaux-le-Pénil mérite mieux, mieux que des polémiques stériles et diffamatoires.

Oui, chers Pénivauxois, ne nous y trompons pas la campagne continue ...

Henri de Meyrignac et l'équipe majoritaire
"Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble".

Patrimoine communal : de qui se moque-t-on ?

La municipalité a lancé une opération de communication sur le **devenir de la mairie et des Communs du Château**. Peut-on vraiment parler de démocratie participative quand il est demandé aux Pénivauxois de se prononcer en quelques jours sur la base d'informations superficielles, indigestes et orientées ?

Henri du BOIS de MEYRIGNAC appelle la population à donner son avis sur **des projets majeurs sans en dresser à aucun moment les conséquences financières**. Combien coûterait l'extension de l'actuelle mairie ? Quelle somme nécessiterait la réhabilitation des Communs du Château ? Assurément **plusieurs millions d'euros**. Nos concitoyens sont en droit de le savoir avant de se prononcer !

Hors crise sanitaire, les Communs sont occupés par les lycéens et plus d'une vingtaine d'associations. Les créneaux sur les autres sites municipaux sont complets. **Où iront les associations délogées si la mairie s'y installe ?** A quelle utilisation sera destinée l'actuelle mairie dans ce cas ? Là encore, aucune indication, aucune précision !

Jamais évoquée en conseil municipal ni présentée aux élus contrairement à ce qu'affirme le maire, cette pseudo consultation illustre la conception de la démocratie participative selon Henri du BOIS de MEYRIGNAC : peu importe le fond tant qu'il y a de la communication (et sa photo sur tous les documents...).

N. BEAULNES-SERENI, J.-M. JUDITH, P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL, S. VALENTE et D. GAVARD "Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !"

vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52
vlpnv.wordpress.com

Patrimoine communal : exigeons une vraie concertation !

Dans le Reflets d'avril les habitants ont découvert les projets patrimoniaux mis à l'étude par le Maire. Deux scénarios sont proposés, dont l'un envisage le déplacement de la mairie au sein des communs du château. L'autre prévoit l'agrandissement de la mairie et abandonne la rénovation des communs.

Nous avons découvert cette étude au mois d'octobre. Elle a donc été lancée durant le mandat précédent. **Or si le programme électoral du maire mentionnait une étude patrimoniale, il s'est bien gardé de parler du détail de ces projets...**

L'éventuel déplacement de la mairie aura un fort impact pour le centre-ville, pour les commerces, les services... De plus ces scénarios ne tiennent pas compte des besoins des associations. Quid des autres bâtiments, du Château des Egrefins notamment ? Motus. Quid d'une salle des fêtes, quid d'un espace pour les jeunes... qui eux étaient dans nos engagements de campagne !

En pleine pandémie, le maire lance un projet dont les deux scénarios n'ont jamais été réfléchis avec les habitants. Une fausse consultation bâclée est lancée, par mail en moins d'un mois !

Il n'est pas possible d'engager ces projets avec autant de précipitation sans que les habitants ne soient vraiment impliqués. Nous demandons à ce qu'ils soient remis à plat en repartant des besoins des habitants et qu'une véritable concertation soit engagée avec l'ensemble des acteurs concernés. **Si besoin un référendum local devra trancher la question.** Le patrimoine communal est le bien de tous les habitants !

J.GUERIN, D.AMIOT, A.BOULET, A.BOUTET, I.CAKIR
pour "Vaux-le-Pénil notre bien commun".
+ d'infos : vaullepenil-notrebiencommun.fr

Budget 2021

« Le budget 2021 s'inscrit dans un contexte de crise sanitaire et économique... La pandémie a produit un choc violent sur les finances des collectivités territoriales.

On attendait du gouvernement un Projet de loi de finances pour 2021 prenant en compte les difficultés financières des communes. Il n'en a rien été, les collectivités territoriales sont oubliées...

Mais l'argent, il y en a, il suffit d'aller le chercher là où il est... « Le Monde », écrivait le 20/11/2020 que l'évasion fiscale coûte dans le monde 427 milliards par an. En France, elle est estimée entre 80 et 100 milliards. » (Extraits de notre déclaration)

Malgré cette pandémie et dans ce contexte financier défavorable, **l'équipe municipale s'est engagée depuis 9 mois à lancer les chantiers liés à notre programme avec comme fil rouge ou plutôt vert, l'écologie et le développement durable abordés transversalement.**

Notre groupe ne s'est pas associé à la décision concernant les retraits de délégation. Les ruptures ne sont pas constructives pour travailler et avancer ensemble. Il faut de l'écoute, de la patience, de la tolérance.

Le prochain budget est à établir dès maintenant pour faire avancer de nouvelles réalisations. Notre groupe continuera à porter sa voix afin que la population soit associée aux grandes orientations communales ; pas seulement au niveau de l'information mais pour que les pénivauxoises et pénivauxois deviennent actrices, acteurs et décisionnaires au sein de leur ville.

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson
"Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire", groupe soutenu par le PCF.

État civil

Naissances

- Wissem EL MASSIQUI née le 14 février 2021
- Nélio BONI DUPIN né le 15 février 2021
- Samuel, Florian, Thomas DO né le 4 mars 2021
- Lisandro GOMES né le 12 mars 2021
- Lyana, Valérie NGUYEN née le 28 mars 2021
- Taya, Capucine, Clémentine COTTEREAU née le 31 mars 2021

Décès

- M. Bernard, Robert, Gilbert PINTE décédé le 12 mars 2021
- M. Raymond, Adrien LETOQUART décédé le 17 mars 2021
- M. Michel GALAY décédé le 17 mars 2021
- M. Julien, Paul DELANDE décédé le 26 mars 2021

REJOIGNEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX !

NOTRE PAGE FACEBOOK

@VilleVLP



NOTRE COMPTE INSTAGRAM

@Ville.de.vaux.le.penil



Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 / www.mairie-vaux-le-penil.fr



Directeur de publication : Henri de Meyrignac / **Rédactrice en chef :** Morgane Girolt / **Comité de rédaction :** Henri de Meyrignac, Pierre Helwig, Nicolas Cochet, Amalia Da Ponte, Morgane Girolt, Aurélie Robin / **Conception, maquette :** Aurélie Robin / **Impression :** Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97. ©Photos : service communication, Adobe stock, Pixabay, Nicolas Cochet, DR.

Ce magazine est imprimé en 5 400 exemplaires sur papier PEFC.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr